

LETTRE D'INFORMATIONS DU PETR

#1

ÉDITION AVRIL 2021

PAYS DE THIÉRACHE - PETR

7, AVENUE DU PRÉAU
BP21
02140 VERVINS

☎ (+33) (0)3 23 98 02 71

✉ contact@pays-thierache.fr

🏠 pays-thierache.fr



Le mot du Président



Cher(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous adresser le premier numéro de la lettre d'informations du Pays destinée à tous les élus des collectivités de Thiérache. À travers cet outil, je souhaite :

- Créer davantage de lien entre les élus et le PETR
- Et faire connaître les actions menées par le PETR du Pays de Thiérache et communiquer sur leur suivi de réalisation.

Une 1^{ère} lettre que je vous propose d'inscrire dans une phase test avec une parution tous les deux mois et évolutive en fonction des suggestions et remarques qui pourront nous être faites. La périodicité pourra être revue selon l'actualité, besoins ou contraintes du Pays.

Elu Président du Pays depuis le 18 septembre dernier, j'ai souhaité repenser la gouvernance du Pays avec à mes côtés 3 vice-présidents, chacun ayant une délégation de compétences.

Ces derniers sont également secondés par des élus référents à des politiques ou projets portés par le PETR.

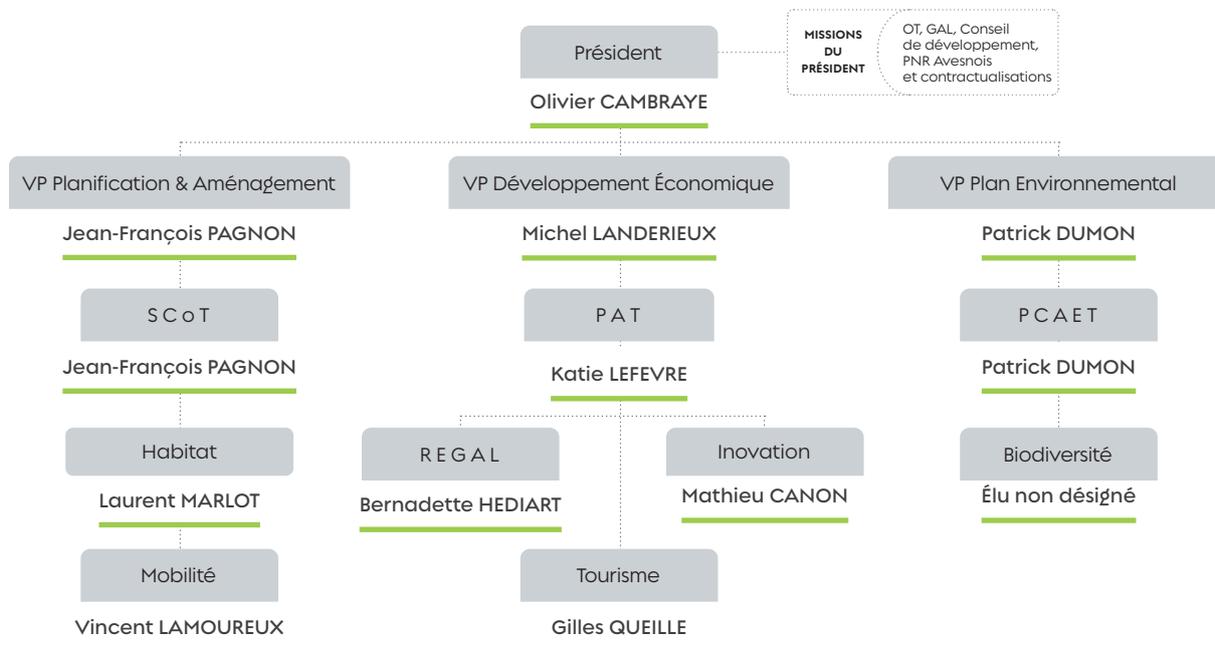
Ma fonction de Président m'a conduit à prendre les présidences du Comité de Programmation LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) ainsi que du Comité de Direction de l'office de tourisme.

Parmi les dossiers majeurs de cette nouvelle mandature figure la réflexion relative à l'extension du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois à une partie de la Thiérache. C'est avec beaucoup d'attention que je m'attacherai à étudier cette éventualité et, le cas échéant, à défendre le projet avec conviction.

Avant de vous laisser découvrir les sujets développés dans cette 1^{ère} lettre, je tenais à vous informer de l'envoi dans les tous prochains jours d'un guide de l'élu qui vous présentera plus en détails les modalités de fonctionnement du Pays ainsi que ses actions.

Bonne lecture à tous !

Olivier CAMBRAYE
*Président
du Pays de Thiérache*



Planification

Dans le cadre de sa délégation de compétence, Jean-François PAGNON a pris contact avec les services de la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne pour examiner les modalités de lancement du projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial à l'échelle de la Thiérache.

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT est un document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créé par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000. Le périmètre du SCoT est aujourd'hui à l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'emploi.

Il peut être piloté par un syndicat mixte, un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), un pôle métropolitain, un parc naturel régional, ou un EPCI.

Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat... Il doit respecter les principes du développement durable, à savoir :

le principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; le principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; le principe de respect de l'environnement, comme les corridors écologiques, et de lutte contre l'étalement urbain.

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...



En sus du SCoT, le PETR du Pays de Thiérache proposera, lors d'un prochain comité syndical, de porter pour le compte de ses 4 Communautés de communes membres la définition d'un Plan Climat Air Énergie.

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.

Outre le fait, qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air, sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des EPCI de plus de 20.000 habitants à l'horizon du 1^{er} janvier 2019.

Il doit également prendre en compte dans son élaboration le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à un urbanisme (mobilités, consommation d'espace, respect de l'armature urbaine...).

Plan Alimentaire Territorial



Fin mars, le Plan Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Thiérache a obtenu une reconnaissance de la part du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est désormais reconnu, et ce pour une durée de 3 ans, comme «PAT en émergence - niveau 1». Il peut désormais utiliser le logo officiel PAT. Une motivation de plus à poursuivre le travail engagé sur le territoire !

Pour mémoire, le Pays de Thiérache est engagé depuis 2018 dans le développement d'un PAT qui compte aujourd'hui 6 axes :

- Promotion et valorisation des produits locaux ;
- Développement d'une agriculture durable ;
- Lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Sensibilisation aux enjeux de l'alimentation ;
- Lutte contre la précarité alimentaire ;
- Des produits locaux dans la restauration collective scolaire.



Lutter contre le gaspillage alimentaire, ce sont bien sûr des actions concrètes mais aussi un travail de sensibilisation renforcé auprès d'un public très varié. C'est le travail qui incombe à Liliana MUSIEDLAK, recrutée en janvier dernier en qualité d'animatrice du Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire (REGAL).

Depuis mi-mars, un partenariat s'est noué avec 4 écoles du territoire (Marly-Gomont, Diziy-le-Gros, Martigny et Guise) pour réaliser des pesées de la nourriture gaspillée lors des repas pris par les enfants. Sur la base de ces 1^{ères} pesées, des actions correctives et de sensibilisation seront proposées, testées et évaluées avec l'ensemble des acteurs pour réduire le volume de nourriture gaspillé.



Parmi les prochaines actions engagées dans le cadre du PAT, l'accueil de Quentin ROUFFIGNAC, en qualité de stagiaire en Master 2 « Economie Sociale et Solidaire » à l'Université de Rennes, pour réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire à l'échelle de la Thiérache.

Je Shop'in Thiérache

Lancée en juillet 2020, l'application numérique « Je shop'in Thiérache » s'adresse à l'ensemble des commerçants et consommateurs de Thiérache. Son principe est simple : elle récompense votre fidélité dès que vous effectuez des achats au sein du réseau de commerçants adhérents. Elle est entièrement gratuite tant pour le commerçant que pour le client !

Je Shop'in Thiérache, c'est une carte de fidélité commerciale utilisable dans un réseau de plus de **210 commerçants** de Thiérache à ce jour. Entièrement GRATUITE ET FACILE d'utilisation, elle permet d'une part d'accéder à des points fidélité, des bons plans ou encore des offres promotionnelles et de réaliser d'autre part vos achats grâce au système de « Click and Collect » !

TOURISME

Le PETR du Pays de Thiérache, en partenariat avec le PNR de l'Avesnois ainsi que les Offices de tourisme ont candidaté à l'Appel à Projets « Vélo et fromages : la France sur un plateau ». Initié par l'Assemblée des Départements de France et de Vélo et Territoires, cet appel à projet a pour but de valoriser les territoires riches de patrimoines gourmands par des circuits à vélo.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris que notre candidature a été retenue ! Vous pourrez donc très bientôt découvrir ou redécouvrir notre belle Thiérache au travers de cette balade gourmande.



Au départ de Maubeuge, ce tracé suit l'itinéraire de l'EuroVélo3 jusque à Guise, c'est-à-dire plus de 100 kms pour prendre l'air !

Le long du parcours, vous pourrez visiter de nombreuses fromageries, découvrir quelques marchés locaux ou encore vous loger dans les nombreux hébergements, notamment labélisés accueil vélo® pour rouler en toute sécurité !

Vélo et Fromages, c'est aussi la publication d'une édition spécifique d'un guide du Petit Futé, classé 2^e meilleure vente en 2020.

En complément, le PETR du Pays de Thiérache et le PNR de l'Avesnois ont initié une démarche collective pour créer un itinéraire thématisé « Maroilles et cidre ».

A cet effet, un atelier de réflexion s'est tenu la semaine dernière afin de bénéficier du ressenti des acteurs du territoire sur le sujet. Lors de cet atelier, les participants ont pu découvrir l'application « BaladAvesnois », initiative du Parc proposant aux visiteurs une découverte ludique des patrimoines.

De plus, l'intervention de Fabien JANSEN, directeur de l'Office de Tourisme Cœur de Flandres a permis de mieux appréhender les enjeux de développement de produits touristiques liés au vélo et à la gastronomie. Enfin, les participants ont fait remonter leur vision d'une route touristique autour de quatre questions phares.

Prochaine étape de ce projet dans 8 semaines pour un nouvel atelier qui aura pour objet de faire un retour des préconisations de l'ensemble des participants et des perspectives de tracés thématiques à découvrir en vélo.



CLIQUEZ ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION en cliquant sur le bouton correspondant à votre smartphone.

MOBILITÉ

À la suite d'un changement de la loi en 2019, les quatre Communautés de communes du Pays de Thiérache ont décidé de prendre la compétence « mobilité ». Jusqu'à maintenant, cette compétence est exercée par la Région ou par les communes.

Cette décision revêt une grande importance dans les politiques de développement de la Thiérache à venir. En prenant la compétence, elles pourront déployer des services de mobilité, comme par exemple du covoiturage ou des solutions de transport à la demande. L'intérêt d'avoir une décision en local est de pouvoir choisir et adapter les solutions de mobilités à l'échelle du territoire, afin de coller au mieux aux besoins de ses habitants.

Suivie par Alexis MILLIER, chargé de mission mobilité à l'échelle du Pays de Thiérache, cette réflexion s'est appuyée sur l'expertise du Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), afin de bien saisir tous les enjeux de cette prise de compétence.

POUR D'INFORMATIONS

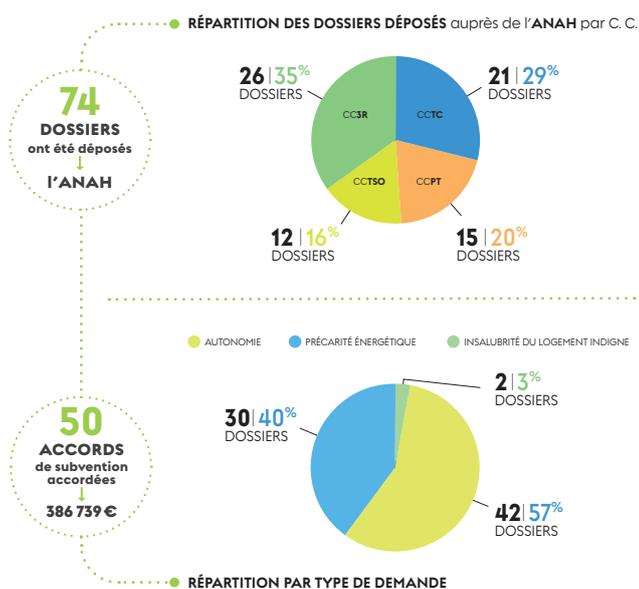
https://www.cerema.fr/.../v5_cerema_inhouse_lom_commcomm...

HABITAT

Depuis juillet 2020, le Pays de Thiérache accompagne de nouveau les propriétaires occupants et bailleurs du territoire dans leur projet de rénovation de leur habitat dans le cadre d'un dispositif de soutien financier dédié, à savoir un **Programme d'Intérêt Général (PIG)**. Celui-ci vise à :

- Lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et
- Adapter les logements des personnes âgées ou en situation de handicap pour les maintenir à domicile.

Depuis le lancement du PIG, ce sont entre **400 et 450 appels** qui ont été reçus au niveau du PETR. **168 visites** pour des projets de demande de subvention ont été réalisées.



Dans les toutes prochaines semaines, le PIG sera complété par une **Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation urbaine (OPAH-RU)** déclinée sur 7 centres-bourgs du territoire : **Guise, Hirson, La Capelle, Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Saint-Michel et Vervins.**

PROGRAMME LEADER

En place sur le territoire du Pays de Thiérache depuis août 2015, le programme LEADER 2014-2020 bénéficie de deux années supplémentaires, permettant de subventionner des projets jusqu'à la fin d'année 2022.

Doté d'une enveloppe initiale d'1 775 349 €, le Pays de Thiérache ne pourra pas financer l'ensemble des projets à venir sans l'octroi de crédits supplémentaires. C'est la raison pour laquelle le PETR du Pays de Thiérache a sollicité la Région Hauts-de-France en ce sens.

Pour 2020, et malgré un contexte sanitaire difficile, le Pays de Thiérache a pu programmer 14 nouveaux dossiers, pour un montant global de 346 804,61 € de Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural (FEADER).

Au 08/04/2021, la consommation effective de l'enveloppe était de 67%.

Pour 2021, les auditions sont actuellement réalisées sous forme de vidéos par les porteurs de projet, tandis que les programmations se font par consultation écrite. Si ces formats ne sont pas les plus efficaces pour permettre les temps d'échanges, ils offrent la possibilité aux porteurs de ne pas perdre de temps sur leurs dossiers et aux membres du Groupe d'Action Locale, la possibilité de continuer à suivre les dossiers du territoire. Pour le premier trimestre, 11 dossiers ont été auditionnés et 4 programmés.

Depuis 2020, le Pays de Thiérache prend part également au projet « Evaluer, Valoriser, Améliorer LEADER », en coopération avec 7 autres territoires picards. Le but du projet est de rééliser l'évaluation finale du programme LEADER, entre 2020 et 2022, avec la participation d'un bureau d'études.



Les rendez-vous de la

BIODIVERSITÉ

À vos calendriers pour prendre date et participer aux prochaines sorties nature !!!



Dimanche 9 mai 2021 – AUBENTON

Les oiseaux nicheurs du bocage



Dimanche 16 mai 2021 – LUZOIR

Les oiseaux nicheurs de la vallée



Dimanche 6 juin 2021 – ROZOY-SUR-SERRE

Les oiseaux du village



Samedi 17 juillet 2021 – WIMY

Anecdotes et utilisations diverses des plantes sauvages



Vendredi 27 août 2021 – VERVINS

La faune nocturne



Samedi 18 septembre 2021 – ROMERY

La faune des zones humides



Samedi 9 octobre 2021 – AUDIGNY

Anecdotes et utilisations diverses des plantes sauvages



Samedi 13 novembre 2021 – DAGNY-LAMBERCY

Mammifères sauvages : suivons leurs traces et indices...